



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 06 novembre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année, on dénombre 443 accidents (361 en 2022 soit une hausse de 23 %) et 31 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 26 en zone gendarmerie et 5 en zone police).

Au cours du week-end du 4 au 5 novembre, 84 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 14 pour vitesse excessive (entre 20 et 30 Km/H), 11 pour non respect du stop, 9 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, 8 pour conduite sous stupéfiants, et 6 pour défaut de port de la ceinture. 15 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 11 automobilistes sur 32 contrôlés ont été verbalisés (2 non port de ceinture, 06 défauts de contrôle technique, 02 non présentation d'assurance et 01 non transfert de carte grise).

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.